



SYSTEME DE SÉCURITÉ INCENDIE

 **3h30**

 **1 an**

Programme de formation - modalités pédagogiques



ORGANISATION

OBJECTIF DE LA FORMATION EPI

La formation du Système de Sécurité Incendie permettra aux stagiaires de manipuler les équipements de détection, d'alarme et d'extinction d'un SSI et d'un CMSI, ainsi que de lire et comprendre les informations du SSI. L'objectif principal de cette formation est de sensibiliser les personnels à l'importance d'une réaction rapide et adaptée en cas d'incendie, afin de garantir la sécurité des occupants des bâtiments et des espaces publics

PUBLIC

Tout le personnel chargé de la sécurité incendie et de la gestion du Système de Sécurité Incendie (SSI)

MOYENS HUMAINS

Formateur incendie SSIAP 2

MOYENS TECHNIQUES

- Ordinateur
- Vidéoprojecteur
- PowerPoint SSI

PRE-REQUIS

- Aucun

NOMBRE DE PARTICIPANT

- De 4 à 6 personnes

LIEUX

- Intra ou Inter-entreprise

DURÉE

- 3h30 jusqu'à deux sessions par jour

VALIDATION

- Questionnaire (QCM) d'évaluation
- Attestation de fin de stage
- Remise d'un support de cours
- Inscription dans le registre de sécurité

TAUX DE RÉUSSITE

100%

TAUX SATISFACTION

100%

du 01/01/2024 au 26/09/2024



70%
THÉORIQUE

2h30

30%
PRATIQUE

1h



PROGRAMME

70%
THÉORIQUE

2h30

- Les fonctions de mise en sécurité
- Niveau d'accès
- Entretien et contrôle
- Le SDI (Système de détection incendie)
- Les détecteurs, déclencheurs et ECS (équipements de contrôle et de signalisation)
- Le CMSI (Centralisateur de mise en sécurité incendie)
- Les DAS (Dispositif actionnés de sécurité) : Leurs rôles et fonctionnement
- Le SMSI (Système de mise en sécurité incendie)
- Fonctionnement et particularités
- La réglementation applicable et les normes APSAD et FM

30%
PRATIQUE

1h

- Maniement du SSI lors de la phase d'apprentissage
- Mise en situations réelles lors de la simulation d'un départ de feu
- Visite de reconnaissance des installations reliées au SSI et des moyens de secours présent dans l'entreprise
- Effectuer un test et un bilan du SSI : Lecture et compréhension des informations, vérification de l'alarme restreinte et des unités de signalisation



Nos formations peuvent être accessibles à certaines formes de handicap. N'hésitez pas à nous contacter afin que nous puissions réaliser une analyse en amont avant votre inscription.

TARIF INDIVIDUEL

- Sur devis

Délai d'accès

- 15 jours

TARIF GROUPE ET INTRA

- Sur devis

Inscription

- Par téléphone ou mail

AGRÉMENTS

Organisme de formation enregistré auprès de la DIRECCTE sous le numéro 11770752377
Habilité pour la prise en charge des formations auprès des OPCO



Organisme de formation PRIMUS FORMATION

6 Rue des Prés Saint-Martin, 77130 Montereau-Fault-Yonne

Téléphone : 01 85 48 19 27 | www.primus-formation.fr | Mail : contact@primus-formation.fr

Siret 904 998 804 00010 - APE 8559B - RCS Melun